

Technicien supérieur de maintenance industrielle

RNCP36247 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	201r
Formacode(s)	31624
Code(s) ROME	I1304, I1302
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	15/02/2027

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

117 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 105 à former et organiser l'évaluation et 12 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ADFI - CFAI DU DAUPHINE	77559594500087	Former et organiser l'évaluation
AFORP FORMATION (CFAI)	77572845400205	Former et organiser l'évaluation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800053	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800061	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800095	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800111	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800137	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800178	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800186	Former

Liste complète des 117 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp36247-technicien-superieur-de-maintenance-industrielle/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le technicien supérieur de maintenance industrielle réalise toutes les actions techniques, administratives et de management destinées à maintenir un bien ou à le rétablir pour qu'il puisse accomplir sa fonction requise durant son cycle de vie.

ACTIVITÉS VISÉES

Les missions du technicien supérieur sont repérées sur trois axes principaux, reflets des organisations et de la

structure de l'emploi :

- interventions techniques sur des installations industrielles pluri-technologiques en contexte d'exploitation : il effectue des opérations de maintenance préventive visant à prévenir l'apparition d'une défaillance, des opérations de maintenance corrective visant à rétablir le fonctionnement initial d'une machine défaillante et des opérations de maintenance prévisionnelle (ou prédictive) consistant à analyser les paramètres de fonctionnement d'une installation dans le but de détecter les dérives et les anomalies ;
- organisation et gestion de maintenance : dans le respect de la stratégie de l'entreprise, il définit des opérations de maintenance, puis organise leurs mises en œuvre et leurs suivis. Cette organisation tient compte des éventuelles situations de handicap de collaborateurs ;
- améliorations techniques et organisationnelles : il identifie, étudie et met en œuvre des projets permettant d'améliorer la fiabilité, la maintenabilité, la disponibilité et la sécurité des biens. Il vérifie les performances des actions réalisées.

En fonction de la taille de l'entreprise et de sa politique de maintenance, il est positionné sur une ou plusieurs de ces activités et intervient en autonomie sur un ou plusieurs domaines technologiques. Il travaille seul ou au sein d'une équipe dont il peut avoir la responsabilité. Il met en œuvre les mesures de prévention des risques, pour ses propres interventions et celles des personnes sous sa responsabilité. Dans ce cadre, il doit être en possession des habilitations nécessaires à la tenue de l'emploi, telle que l'habilitation électrique BR. Il intègre dans ses actions les principes du développement durable en vigueur dans son entreprise.

Au sein du service maintenance, il travaille principalement en collaboration avec le service production, mais aussi avec les services bureau d'études, bureau des méthodes et achats. Il peut également se déplacer pour intervenir chez des clients externes à l'entreprise. Pour les interventions techniques, le technicien supérieur de maintenance intervient directement sur les installations. La remise en état de sous-ensembles est réalisée en atelier de maintenance. La gestion et l'organisation des interventions ainsi que la conception des améliorations sont réalisées en bureau. Le technicien supérieur de maintenance s'adapte aux contraintes de sécurité spécifiques liées aux sites industriels. Ce travail est souvent assujéti à des astreintes comprenant des permanences la nuit, les week-ends et les jours fériés.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Réaliser la maintenance des éléments électromécaniques et d'automatisme d'installations industrielles
 - Réaliser les interventions de maintenance préventive, corrective et prévisionnelle sur des éléments électromécaniques et pneumatiques
 - Réaliser les interventions de maintenance préventive, corrective et prévisionnelle sur des éléments d'automatisme et d'asservissement
2. Réaliser la maintenance des éléments mécaniques et hydrauliques d'installations industrielles
 - Réaliser les interventions de maintenance préventive, corrective et prévisionnelle sur des éléments mécaniques
 - Réaliser les interventions de maintenance préventive, corrective et prévisionnelle sur des éléments hydrauliques
3. Assurer l'organisation et la gestion de maintenance d'installations industrielles
 - Concevoir un plan de maintenance et formaliser les documents associés
 - Animer une équipe et organiser la mise en œuvre des interventions de maintenance
 - Renseigner et exploiter un progiciel de gestion de maintenance assistée par ordinateur (GMAO)
4. Etudier et réaliser un projet de maintenance améliorative
 - Etudier et concevoir un projet de maintenance améliorative
 - Organiser et mettre en œuvre un projet de maintenance améliorative

Blocs de compétences

RNCP36247BC01 — Réaliser la maintenance des éléments électromécaniques et d'automatisme d'installations industrielles

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser les interventions de maintenance préventive, corrective et prévisionnelle sur des éléments électromécaniques et pneumatiques

Réaliser les interventions de maintenance préventive, corrective et prévisionnelle sur des éléments d'automatisme et d'asservissement

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 02 h 00 min

La mise en situation professionnelle est constituée de 3 phases :

Phase 1 - Durée 45 min, en présence du jury :

A partir d'une demande d'intervention, le candidat diagnostique une défaillance sur un équipement industriel automatisé pluri-technologique. La défaillance concerne un des domaines technologiques suivants : électromécanique, pneumatique, automatisme ou asservissement. Il identifie les modalités de remise en état et les conditions d'un fonctionnement conforme au cahier des charges.

Phase 2 - Durée 45 min, en présence d'un surveillant d'épreuve :

Le candidat complète, sur un outil informatique, un compte rendu détaillé décrivant son analyse et sa démarche de diagnostic.

Phase 3 – Durée 30 min, en présence du jury :

A partir d'une demande d'intervention, le candidat modifie le paramétrage d'un système de capteurs connectés installés sur un équipement pluri-technologique. Il vérifie le résultat de son intervention.

Questionnaire professionnel : 00 h 30 min

Le questionnaire professionnel complète la mise en situation professionnelle et permet d'évaluer les connaissances associées aux compétences ciblées.

Le candidat répond par écrit en présence d'un surveillant d'épreuve.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 02 h 30 min

RNCP36247BC02 — Réaliser la maintenance des éléments mécaniques et hydrauliques d'installations industrielles

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser les interventions de maintenance préventive, corrective et prévisionnelle sur des éléments mécaniques

Réaliser les interventions de maintenance préventive, corrective et prévisionnelle sur des éléments hydrauliques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 02 h 00 min

La mise en situation professionnelle est constituée de 3 phases :

Phase 1 - Durée 45 min, en présence du jury :

A partir d'une demande d'intervention, le candidat diagnostique une défaillance sur un équipement industriel automatisé pluri-technologique. La défaillance concerne un des domaines technologiques suivants : mécanique et hydraulique. Il identifie les modalités de remise en état et les conditions d'un fonctionnement conforme au cahier des charges.

Phase 2 - Durée 45 min, en présence d'un surveillant d'épreuve :

Le candidat complète, sur un outil informatique, un compte rendu détaillé décrivant son analyse et sa démarche de diagnostic.

Phase 3 – Durée 30 min, en présence du jury :

A partir d'une demande d'intervention, le candidat modifie le paramétrage d'un système de capteurs connectés installés sur un équipement pluri-technologique. Il vérifie le résultat de son intervention.

Questionnaire professionnel : 00 h 30 min

Le questionnaire professionnel complète la mise en situation professionnelle et permet d'évaluer les connaissances associées aux compétences ciblées.

Le candidat répond par écrit en présence d'un surveillant d'épreuve.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 02 h 30 min

RNCP36247BC03 — Assurer l'organisation et la gestion de maintenance d'installations industrielles

LISTE DE COMPÉTENCES

Concevoir un plan de maintenance et formaliser les documents associés

Animer une équipe et organiser la mise en œuvre des interventions de maintenance

Renseigner et exploiter un progiciel de gestion de maintenance assistée par ordinateur (GMAO)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 04 h 00 min

La mise en situation professionnelle est constituée de 2 phases :

Phase 1 - Etude de cas écrite - Durée 2 h, en présence d'un surveillant d'épreuve :

A partir d'historiques, d'indicateurs et de tableaux de bord, le candidat identifie et calcule les coûts de maintenance. Il décrit et argumente la mise en œuvre d'un plan de maintenance préventive.

Phase 2 - Etude de cas écrite - Durée 2 h, en présence d'un surveillant d'épreuve :

Dans un contexte reconstitué de travaux de maintenance, le candidat formalise la planification des opérations en intégrant l'ensemble des moyens nécessaires à leur réalisation.

Entretien technique : 00 h 30 min

L'entretien technique se rapporte à la phase 2 de la mise en situation professionnelle portant sur la planification d'opérations de maintenance.

Le jury questionne le candidat, évalue son appropriation des compétences mises en œuvre pour le suivi des travaux d'une équipe de maintenance.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 04 h 30 min

RNCP36247BC04 — Etudier et réaliser un projet de maintenance améliorative

LISTE DE COMPÉTENCES

Etudier et concevoir un projet de maintenance améliorative

Organiser et mettre en œuvre un projet de maintenance améliorative

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 03 h 00 min

Etude de cas écrite, en présence d'un surveillant d'épreuve :

Dans un contexte reconstitué, le candidat propose des améliorations techniques permettant d'augmenter les performances d'un équipement industriel.

Il construit le cahier des charges des améliorations et modifie les documents techniques s'y rapportant.

Entretien technique : 00 h 30 min

L'entretien technique se rapporte à l'étude de cas écrite.

Le candidat argumente ses propositions auprès du jury et évalue les gains escomptés.

Questionnaire professionnel : 00 h 30 min

Le questionnaire professionnel complète la mise en situation professionnelle et permet d'évaluer les connaissances associées aux compétences ciblées.

Le candidat répond par écrit en présence d'un surveillant d'épreuve.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 04 h 00 min

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- La métallurgie
- l'agroalimentaire
- la pharmaceutique
- la plasturgie
- l'automobile
- la chimie
- le nucléaire
- l'éolien
- le transport aérien
- le transport par rail ou par câble
- la santé et
- les loisirs

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- technicien de maintenance industrielle
- technicien de maintenance d'équipements de production/fabrication
- électrotechnicien/électromécanicien/mécanicien/automaticien de maintenance
- technicien méthodes maintenance
- responsable ou chef d'équipe en maintenance industrielle

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Articles R. 4544-9

et R. 4544-10

du code du travail : habilitation électrique BR délivrée par l'employeur

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 266 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (24 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G0A41 — Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique · tension 5/5 (Très élevée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée) G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes · tension 5/5 (Très élevée) H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	26 163
Jugés difficiles à recruter	64 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique G0A41 — Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 526 €
Selon la branche	8 140 € – 9 023 €
Prise en charge	Branches concernées
8 526 €	Valeur par défaut · 183 branches

9 023 €	COPANIEF - Fabricant de sucres, CPNE Boulangerie-pâtisserie industrielles, CPNE Branche ITV, CPNE chimie, CPNE des exploitations frigorifiques
8 938 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics, CPNE des Métiers de la Transformation des Grains, CPNEFP des industries charcutières
8 936 €	CPNE Entreprises des activités du déchet et de la propreté urbaine, CPNEFP commerces quincaillerie
8 750 €	CPNE Branche Caoutchouc, CPNE-FP Industries céramiques
8 937 €	CPNEF de la Branche des organismes de formation
8 927 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
8 878 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
8 140 €	CPNEFP de l'industrie cimentière

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 15/02/2027

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	255	5	92 %	66 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP2469

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP2469

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.travail-emploi.gouv.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36247/>

Où se former

Formations référencées	63
Organismes	20
Régions couvertes	7
Prix indicatif	500 € – 23 520 €
Durée	28 – 1372 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	46
-----------------------------	----

Organismes gestionnaires (CFA)	29
Organismes formateurs	45
Régions couvertes	14
Départements couverts	36
Organismes certifiés Qualiopi	45
Sessions	de 04/2025 à 11/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	42
Parcours menés à terme	33
Taux d'achèvement	79 %
Période	04/2023 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	49
Montant total engagé	180 050 €
Coût moyen par dossier	3 674 €
Durée moyenne	227 h
Période	12/2022 – 05/2026
France compétences	56 %
Entreprise	26 %
France Travail	11 %
Régions	6 %
Reste à charge titulaire	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.